

Une préoccupation croissante

Les frais de garde d'enfants
dans les grandes villes canadiennes

David Macdonald et Martha Friendly





CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-328-4

Ce rapport est disponible gratuitement à www.policyalternatives.ca. Des copies imprimées peuvent être commandé de l'Office national du CCPA — frais de 10 \$.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale du Childcare Resource and Research Unit. Elle est associée de recherche au Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Thea Klinger pour la réalisation du sondage téléphonique, son traitement exhaustif des données et sa contribution à la méthodologie. Ils remercient également les nombreux fonctionnaires qui les ont aidés à décodifier les programmes provinciaux de subventions.

5	Résumé
8	Introduction
10	Détails du sondage de 2016
12	Les résultats
	Frais de garde pour nourrissons — journée complète
	Frais de garde pour bambins — journée complète
	Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire, journée complète
	Listes d'attente en garderie
	Subventions pour frais de garde
	Prime sur les frais de garde des enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie commerciale
27	Conclusion
29	Annexe 1: Données détaillées
32	Annexe 2: Méthodologie
34	Notes

Résumé

PENDANT QUE LES gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones travaillent à l'élaboration d'un nouveau cadre national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dans un premier temps, le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter au budget de 2017 un montant initial de 500 millions de dollars pour la garde d'enfants afin de rendre les services de garde à l'enfance plus abordables. Il y a beaucoup de travail à faire à cet égard, car les frais de garde varient de façon spectaculaire d'un bout à l'autre du Canada.

Les frais de garde pour nourrissons sont généralement les frais les plus élevés et il y a moins de places pour nourrissons que pour toutes les autres catégories d'âge. Toronto affiche les frais de garde médians les plus élevés au Canada pour ce groupe d'âge, à 1 649 dollars par mois ou 19 788 dollars par année; un montant deux fois plus élevé que les droits de scolarité universitaires en Ontario. Markham et Vaughan, deux banlieues de Toronto suivent. Les frais de garde pour nourrissons dans ces villes sont respectivement de 1 454 dollars et de 1 363 dollars par mois. C'est à Montréal que l'on trouve les frais de garde pour nourrissons les moins élevés au pays, à 164 dollars par mois, ainsi que dans les autres villes du Québec (Gatineau, Laval, Longueuil et Québec), à 179 dollars par mois. Vient ensuite Winnipeg où les frais de garde pour nourrissons sont de 651 dollars par mois.

Au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, les tarifs sont fixés à l'échelle provinciale par le gouvernement, qui finance directement les fournisseurs de services (fonctionnement de base). Les tarifs sont les mêmes au

Québec toutes catégories d'âge confondues de sorte que les frais de garde pour nourrissons y sont beaucoup moins élevés que dans les autres provinces.

La catégorie d'âge deuxième en importance par rapport au nombre de places attribuées est celle des bambins. Les tarifs dans leur cas se situent généralement entre ceux des nourrissons et ceux des enfants d'âge préscolaire. Une des révélations les plus marquantes de cette enquête est la montée en flèche des frais de garde dans la plupart des grandes villes. En effet, les frais de garde pour bambins ont augmenté de 8 % de 2014 à 2016 (alors que le taux d'inflation pour la même période n'a été que de 2,5 %). Depuis 2014, les villes de Québec, Longueuil, Laval et Gatineau ont affiché l'augmentation la plus importante, soit 18 % (ou 27 dollars par mois). Suivent de près Burnaby (180 dollars par mois) et Kitchener (178 dollars par mois).

Malgré les fortes augmentations dans d'autres villes, il reste que les frais de garde pour bambins demeurent le plus élevés à Toronto, à 1 375 dollars par mois. Vancouver n'est pas loin derrière : les frais de garde médians pour bambins dans cette ville sont de 1 325 dollars par mois et à Richmond, ils sont de 1 210 dollars par mois. Les frais de garde pour bambins étaient le moins élevés à Montréal (164 dollars par mois), puis à Québec, Longueuil, Laval et Gatineau (179 dollars par mois) et enfin, à Winnipeg (451 dollars par mois).

La catégorie d'âge première en importance par rapport aux places attribuées est de loin celle des enfants d'âge préscolaire et, généralement, des trois catégories d'âge, c'est dans celle-ci que les frais de garde sont les moins élevés. Comme dans le cas des bambins, le présent rapport a révélé une hausse frappante des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire dans la plupart des grandes villes canadiennes. Ils ont grimpé en moyenne de 8 % au cours des deux dernières années (comparativement à un taux d'inflation de 2,5 %). Le pourcentage d'augmentation le plus élevé a été à Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, des villes où les frais de garde ont augmenté de 18 %. À Toronto, depuis 2014, les frais de garde pour ce groupe d'âge ont grimpé de 15 %, soit de 152 dollars par mois, ce qui représente six fois le taux de l'inflation. Burnaby a enregistré la troisième augmentation en importance, soit 13 % ou 95 dollars par mois.

Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont le plus élevés à Toronto à 1 150 dollars par mois. C'est dire que Toronto affiche les frais de garde les plus élevés, toutes catégories d'âge confondues. Sept villes (Kitchener, Calgary, Vaughan, Markham, Ottawa, Mississauga et London) ne sont pas loin derrière Toronto, les frais de garde pour ce groupe d'âge y atteignant presque 1 000 dollars par mois. À l'autre extrême, toujours pour le même

groupe d'âge, on trouve Montréal (164 dollars par mois), les autres villes du Québec (179 dollars par mois) et Winnipeg (451 dollars par mois).

Les listes d'attente sont un phénomène courant dans les garderies. Dans presque toutes les villes sondées, au moins 70 % des garderies maintenaient une liste d'attente. Les frais pour s'inscrire aux listes d'attente sont également plutôt courants : presque la moitié des garderies de Vancouver et le tiers de celles de Richmond perçoivent des frais d'inscription. L'Ontario a interdit cette pratique en septembre dernier, ce qui aura des répercussions dans les villes de Markham, Vaughan et Windsor, où la pratique était plus courante.

Même si les gouvernements provinciaux tentent souvent de compenser les frais de garde au moyen de subventions pour les familles à faible revenu, dans de nombreuses villes, malgré cette aide financière, les montants que doivent déboursier de leur poche ces familles demeurent élevés. À Saskatoon et à Calgary, ces déboursés directs atteignent presque 500 dollars par mois pour un enfant d'âge préscolaire, ce qui s'avère sans doute un obstacle de taille, malgré les subventions, à la fréquentation d'un service de garde. C'est en Ontario que les familles admissibles à une subvention déboursent le moins, soit 90 dollars par mois.

Suivant trois années de sondage sur les frais de garde réalisés dans les grandes villes canadiennes, trois constats s'imposent. Premièrement, les frais de garde varient considérablement d'un bout à l'autre du pays; ils sont le moins élevés dans les provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement et le plus élevés, dans les villes où les frais de garde sont tributaires des règles du marché. Deuxièmement, les tarifs continuent de grimper rapidement, grugeant lourdement sur les budgets des familles avec de jeunes enfants. Troisièmement, dans de nombreuses villes sondées, les parents à faible revenu doivent déboursier de leur poche des sommes considérables (s'ils ont les moyens d'utiliser un service de garde réglementé) pour la garde de leurs enfants. Cela inclut des villes dans les provinces qui fonctionnent selon un régime de subventions et dans celles qui fixent les tarifs et versent du financement de base aux fournisseurs de services.

Introduction

IL Y A un peu plus d'un an était élu au Canada un gouvernement fédéral libéral qui promettait de « [collaborer] avec les provinces, territoires et communautés autochtones pour commencer à nous pencher sur un nouveau Cadre national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants qui permettra aux familles canadiennes de bénéficier de services de garde d'enfants de haute qualité, souples et entièrement inclusifs ».¹ Aujourd'hui, les services de garde de qualité élevée demeurent une denrée rare et coûtent encore plus cher qu'il y a deux ans. En moyenne, les frais de garde dans les plus grandes villes du Canada ont augmenté de 8 % de 2014 à 2016, soit trois fois le taux d'inflation de 2,5 %.

Ce sondage, le troisième d'une série lancée en 2014, révèle qu'une jeune famille à revenu moyen avec un nourrisson et un enfant de trois ans habitant Toronto devrait déboursier près de 3 000 dollars par mois (ou 36 000 dollars par année) pour faire garder ses enfants dans un service de garde réglementé si elle parvenait à trouver une place. En fait, 89 % des garderies de Toronto ont indiqué maintenir une liste d'attente pour une place dans leurs installations. À la recherche d'une place en garderie l'an dernier, la jeune famille mentionnée précédemment a sans doute dû payer pour simplement faire inscrire son nom sur la liste d'attente de certaines garderies (la pratique a-t-on indiqué existait dans 17 % des garderies de Toronto avant que le gouvernement provincial l'interdise plus tôt cette année). Si cette famille était une famille à faible revenu admissible aux subventions et si elle avait atteint le sommet de la liste d'attente pour une subvention à Toron-

to, laquelle liste compte environ 18 000 autres familles admissibles en attente, elle aurait pu recevoir de l'aide financière. Les familles à faible revenu bénéficiant d'une subvention en Ontario sont celles qui, au Canada, déboursent le moins de leur poche pour une place en garderie. Si cette famille admissible à une subvention vivait à Saskatoon, elle devrait déboursier près de 1 000 dollars par mois (ou près de 12 000 dollars par année), une fois la subvention versée.

Des données récentes d'autres sources confirment ces résultats. Une étude économique réalisée par modélisation à Toronto a révélé que les trois quarts des familles n'ont pas les moyens de se payer un service de garde réglementé dans cette ville²; et dans un sondage mené au Manitoba, 75 % des 1 000 répondants ont dit que « les services de garde coûtaient trop cher au Manitoba ».³

Les données du présent sondage indiquent que les politiques ont de l'importance. Au Canada, les frais de garde sont faciles à prédire selon que les tarifs sont fixés par le gouvernement de la province et que celui-ci finance directement les services de garde réglementés ou selon que les tarifs et le soutien opérationnel sont tributaires des règles du marché. Les frais de garde sont le moins élevés toutes catégories d'âge confondues dans les trois provinces où le gouvernement fixe les tarifs et finance directement les fournisseurs de services (financement de base). Les frais de garde là où les services de garde sont davantage assujettis aux règles du marché ont tendance à être plus élevés au Canada.

Pendant que des négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux sont en cours entourant un cadre national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le gouvernement fédéral s'est engagé à une contribution financière initiale de 500 millions de dollars pour l'exercice financier de 2017. L'abordabilité a été retenue comme un des principes probables pour façonner la politique de garde à l'enfance au Canada. Des données probantes démontrent, en effet, que seule une minorité chanceuse de familles au Canada en 2016 ont accès à des services d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance de bonne qualité.

Détails du sondage de 2016

LE PRÉSENT RAPPORT met à jour et analyse plus à fond les données des sondages sur les frais de garde réalisés au cours des deux années précédentes et présentées dans les ouvrages *The Parent Trap : Child Care Fees in Canada's Big Cities* (2014)⁴ et *Ils grandissent si vite : Frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2015*⁵. Le sondage de cette année inclut la ville de Richmond en Colombie-Britannique, qui ne faisait pas partie des échantillons précédents. Comme par le passé, le sondage de cette année comprend toutes les places en garderie et en service de garde familiale. Le sondage de 2016 est devenu un strict sondage téléphonique, tandis que les précédents utilisaient les données administratives de certaines villes. Dans la plupart des villes, les garderies, les agences de garde en milieu familial détentrices d'un permis et les services de garde en milieu familial réglementés ont tous été sondés. Dans les plus grandes villes, comme Toronto, nous avons procédé par échantillon aléatoire. Les méthodologies utilisées dans chacune des villes sont décrites à l'Annexe 2. Il n'y a pas eu de sondage téléphonique dans les trois provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement (Québec, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard), car les médianes municipales correspondent aux tarifs fixés. Nous avons consacré plus d'effort cette année à sonder plus rigoureusement les agences de garde en milieu familial et les services de garde en milieu familial indépendants afin d'obtenir une estimation fiable et distincte de leurs tarifs, et ce dans toutes les villes.

Comme l'ont démontré et étudié d'autres études⁶, les services de garde rémunérés au Canada sont généralement fournis dans deux types de milieu : au domicile de la responsable de garde, c'est-à-dire aux fins de ce rapport, en milieu familial; et dans une installation, c'est-à-dire aux fins de ce rapport, en garderie. Les services de garde offerts en garderie sont obligatoirement réglementés de sorte qu'ils font l'objet d'inspections et de surveillance de la part du gouvernement provincial. Quant aux services de garde fournis en milieu familial, ils peuvent être réglementés ou non. Les services de garde en milieu familial non réglementés ne sont pas nécessairement illégaux, mais ils ne font pas l'objet d'inspections de la part du gouvernement, même s'il y a des restrictions quant au nombre d'enfants autorisés par foyer. On dispose de peu de renseignements sur le secteur de la garde en milieu familial non réglementée, car il n'y a pas de moyens précis de recueillir de données à son sujet. Le présent sondage ne porte que sur les services de garde réglementés fournis en garderie ou en milieu familial réglementé.

Le présent sondage analyse exclusivement les tarifs des services de garde fournis à temps plein sur une journée complète. D'autres horaires/périodes de garde sont offerts aux parents à des tarifs variés, mais le présent rapport n'en fait pas l'analyse. Il ne comprend pas non plus d'autres formes de financement public que peuvent verser les gouvernements provinciaux et territoriaux aux fournisseurs de services de garde. Les coûts afférents à la prestation des services de garde sont souvent supportés par le personnel dont le faible salaire constitue une subvention inhérente du système.

Les résultats

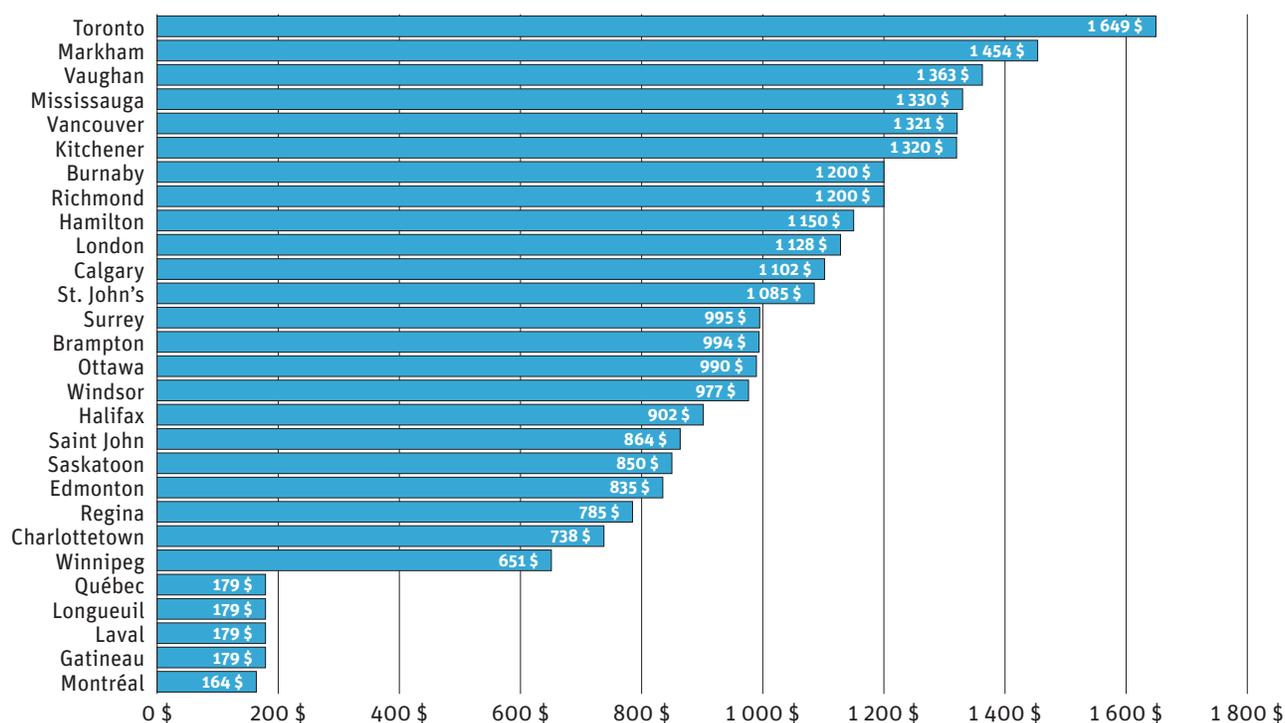
Frais de garde pour nourrissons – journée complète

Les nourrissons sont les plus jeunes des trois catégories d'enfants analysées dans le présent rapport. L'éventail d'âge dans cette catégorie varie selon la province et le territoire, mais règle générale les nourrissons sont âgés de dix-huit mois et moins. On a tendance à attribuer moins de places à cette catégorie d'âge qu'aux autres catégories, et ce, pour deux raisons. Premièrement, les nourrissons, surtout ceux de moins de douze mois, sont plus susceptibles d'être à la maison avec un leurs parents, habituellement leur mère, qui s'en occupe à temps complet. Deuxièmement, en raison du rapport éducatrice-enfant élevé pour ce groupe d'âge, les coûts afférents sont plus élevés pour les fournisseurs de services, les rendant inabordables pour les parents et n'incitant pas les fournisseurs de services à créer des places pour cette clientèle. Il s'ensuit que les tarifs pour la garde des nourrissons sont les plus élevés d'entre tous.

Généralement, les services de garde en milieu familial réglementés reçoivent plus de nourrissons que les garderies. Dépendamment de la ville, de 19 % à 44 % de toutes les places offertes en milieu familial étaient occupées par des nourrissons. Dans la plupart des villes, le pourcentage de places en garderie dédiées aux nourrissons était inférieur à dix (cf. *Tableau 2*).

Comme il y a si peu de places pour nourrissons en garderie, les tarifs demandés en garde familiale, qui d'emblée ont tendance à être moins élevés qu'en garderie, font baisser la médiane municipale. C'est notamment le cas

GRAPHIQUE 1 Frais de garde médians pour nourrissons (mensuels, 2016)



À noter voir l'annexe 1 pour la ventilation de tous les frais de garde. Les frais de garde pour les villes du Québec sont calculés d'après le revenu médian des familles avec de jeunes enfants dans chaque ville.

dans les villes qui comptent plus de places en services de garde familiaux qu'en garderie, comme à Brampton ou à Ottawa.

C'est à Toronto que les frais mensuels pour la garde de nourrissons sont le plus élevés; le coût médian global, incluant les places en garderie et les places en milieu familial, est de 1 649 dollars par mois. Cela revient à 19 788 dollars pour une année de services de garde à Toronto. Les frais de garde en garderie sont plus élevés — coût médian de 1 736 dollars par mois — que les frais de garde en milieu familial (1 107 dollars par mois). Il s'agit du double des droits de scolarité universitaires en Ontario, la province canadienne où ces droits sont le plus élevés. En 2016, les droits de scolarité pour des études de premier cycle en Ontario et les frais afférents obligatoires revenaient en moyenne à 9 044 dollars par année.

La ville de Markham, une banlieue de Toronto, occupe le deuxième rang des villes aux frais de garde pour nourrissons le plus élevés au pays (1 454 dollars par mois ou 17 448 dollars par année), le nombre relativement faible d'enfants gardés en milieu familial ne faisant pas baisser le coût médian.

Et la ville de Vaughan, une autre banlieue de Toronto, se classe troisième pour les frais de garde pour nourrissons le plus élevés au Canada, au coût médian de 1 363 dollars par mois.

Les villes où les frais de garde pour nourrissons sont le plus abordables se trouvent au Québec : Montréal, Gatineau, Laval, Longueuil et Québec. C'est à Montréal qu'ils sont le moins chers à 164 dollars par mois, étant donné que les familles montréalaises gagnent moins que dans les autres villes du Québec (il s'ensuit qu'elles paient moins en raison d'une échelle de calcul mobile utilisée dans cette province). Dans chacune des autres villes du Québec, les frais de garde médians pour nourrissons sont de 179 dollars par mois. À l'instar de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, le Québec fixe les tarifs de garde à l'échelle provinciale et le gouvernement finance directement les services de garde réglementés en vertu d'une formule de calcul qui couvre l'essentiel des frais de fonctionnement. Au Québec, contrairement à la plupart des autres villes au Canada, les frais de garde ne varient pas en fonction de l'âge des enfants, de sorte que les places pour nourrissons sont singulièrement abordables à comparer au reste du Canada.

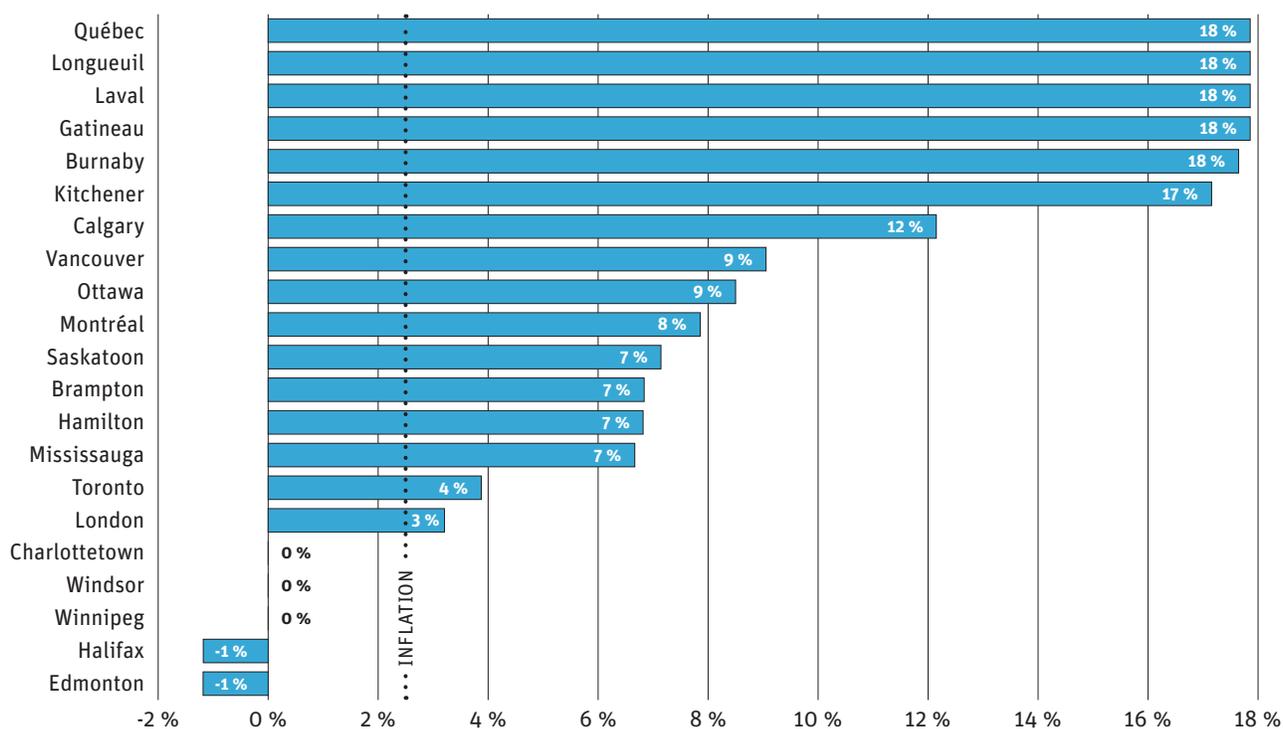
Au Manitoba, une province où les frais de garde sont également fixés par le gouvernement, mais où la garde des nourrissons coûte plus cher, Winnipeg arrive au troisième rang des villes où les frais de garde pour nourrissons sont le moins élevés (651 dollars par mois).

Frais de garde pour bambins – journée complète

L'éventail d'âge pour cette catégorie d'enfants varie selon la province et le territoire, mais règle générale les bambins sont âgés de dix-huit mois à trois ans. Certaines provinces n'appliquent pas de frais de garde distincts à cette catégorie d'âge; nous avons néanmoins analysé les frais de garde pour cette clientèle. Il arrive que même s'il n'y a pas de catégorie d'âge officielle, on perçoive des frais de garde distincts pour ce groupe d'enfants. Dans certains cas, les frais de garde demandés étaient les mêmes qu'il s'agisse de bambins ou d'enfants d'âge préscolaire. Quoi qu'il en soit, ce sondage reflète les tarifs demandés par les garderies et les services de garde en milieu familial pour la garde de bambins, indépendamment de l'existence ou non d'une catégorie officielle.

Dans les villes canadiennes, il tend à y avoir plus de places pour bambins que de places pour nourrissons, mais moins que de places pour enfants d'âge préscolaire. En outre, les frais de garde tendent à être moins

GRAPHIQUE 2 Variation des frais de garde pour bambins de 2014 à 2016

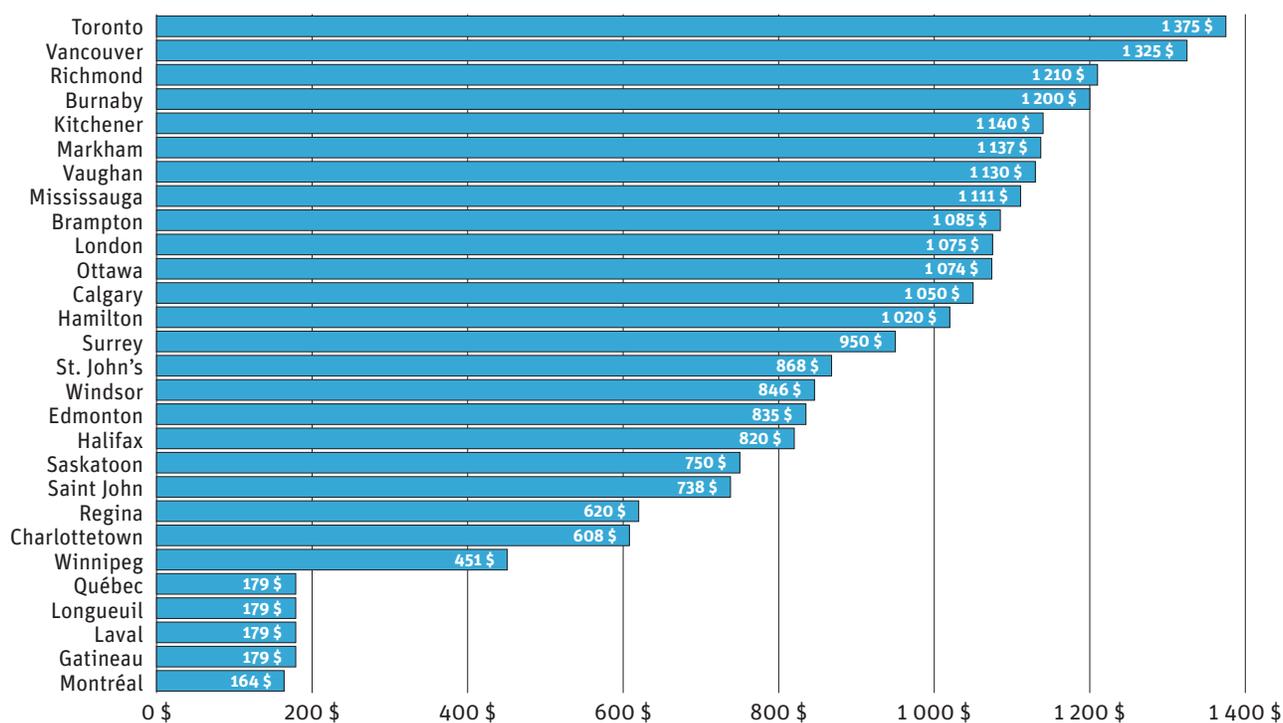


élevés pour ce groupe d'âge que pour les nourrissons, mais plus élevés que pour les enfants d'âge préscolaire. Les bambins constituent généralement la plus grande concentration d'enfants confiés à un service de garde en milieu familial et ils occupent le deuxième rang de la clientèle des garderies (cf. *Tableau 2*).

Étant donné que ce sondage est réalisé depuis trois ans et que nous disposons de données comparables pour 2014 et 2016, il est possible de voir dans quelle mesure les frais de garde ont augmenté dans les villes canadiennes au cours de cette période. Le taux d'inflation a augmenté de 2,5 % de juillet 2014 à juillet 2016, période au cours de laquelle ont été réalisés les sondages⁷. Les villes où l'augmentation des frais de garde pour bambins a été la plus importante (18 % chacune) se trouvent au Québec, soit à Longueuil, Laval, Québec et Gatineau. Contrairement à d'autres villes, cette hausse a été déterminée par le gouvernement provincial.

Montréal se situe au milieu du peloton des villes canadiennes où les frais de garde ont augmenté. C'est qu'en raison du revenu inférieur des familles montréalaises par rapport à celui des autres villes sondées au Québec et de

GRAPHIQUE 3 Frais de garde médians pour bambins (mensuels, 2016)



À noter voir l'annexe 1 pour la ventilation de tous les frais de garde.

l'échelle mobile pour calculer les frais de garde en vigueur au Québec, la hausse a été moins importante à Montréal. Même si l'augmentation en *pourcentage* des frais de garde a été plus forte dans les quatre villes québécoises susmentionnées, cette hausse ne représente que 27 dollars par mois, ce qui est faible comparativement aux hausses dans d'autres villes.

La ville de Burnaby occupe le deuxième rang pour la hausse la plus forte en pourcentage des frais de garde pour bambins, légèrement sous 18 %. Mais, parce que les tarifs y étaient beaucoup plus élevés que dans les villes québécoises en 2014, la hausse en dollars par mois a été beaucoup plus importante, soit 180 dollars par mois. La hausse a été similaire dans la ville de Kitchener, où les frais de garde pour bambins ont augmenté de 178 dollars par mois. Dans ces deux villes, les frais de garde ont grimpé six fois plus rapidement que l'inflation

Les frais de garde médians pour bambins dans les villes de Halifax et d'Edmonton ont diminué de 1 % de 2014 à 2016. Ce qui a permis aux parents d'épargner cinq et dix dollars par mois, respectivement.

À l'échelle du Canada, l'augmentation moyenne des frais de garde pour bambins depuis 2014 a été de 8 % (53 dollars par mois) comparativement à un taux d'inflation de 2,5 % pour cette même période. En d'autres termes, depuis 2014, les frais de garde pour bambins ont augmenté trois fois plus rapidement à l'échelle du pays que l'inflation.

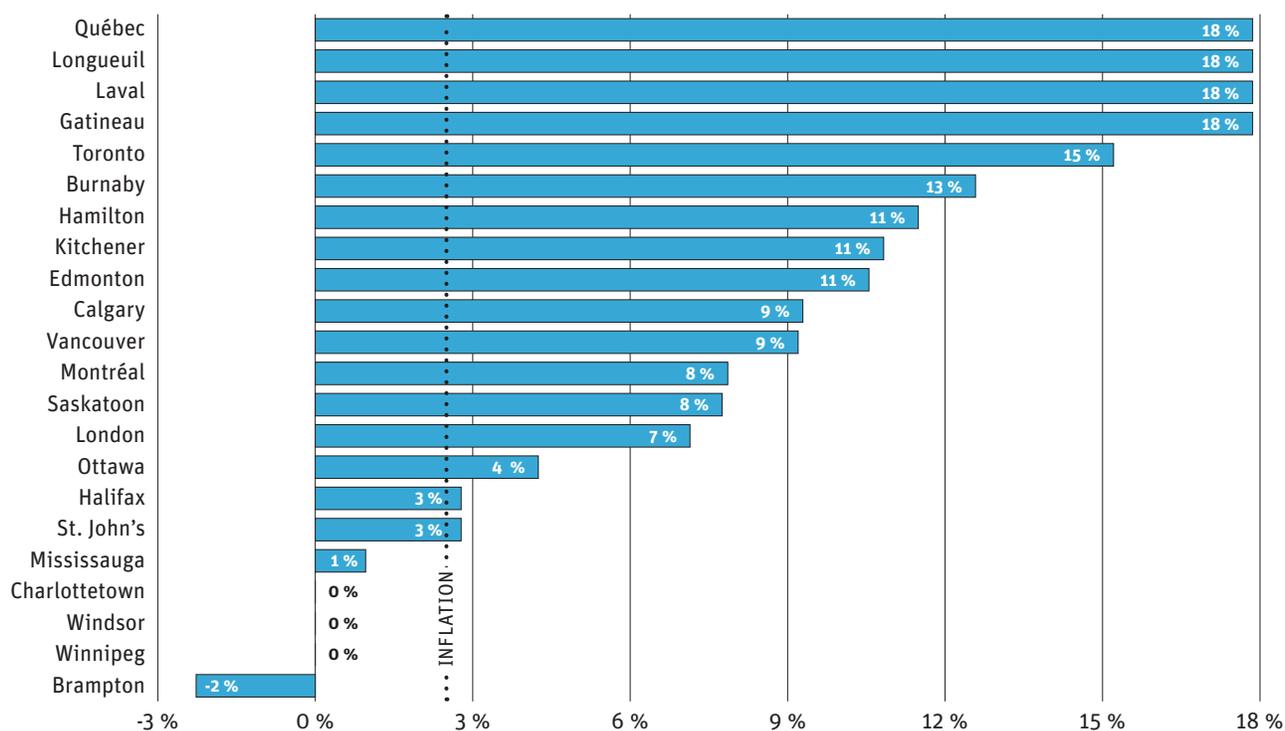
C'est à Toronto que les frais de garde pour bambins demeurent le plus élevés d'entre toutes les villes, à 1 375 dollars par mois. Il s'agit d'une augmentation de 4 % par rapport à 2014, presque deux fois le taux d'inflation. Les tarifs demandés en garderie (1 400 dollars par mois) demeurent plus élevés que les tarifs en garde familiale : confier son bambin à un service de garde en milieu familial réglementé coûte 1 107 dollars par mois à Toronto. La ville de Vancouver n'est pas très loin derrière. Les frais de garde pour bambins y sont de 1 325 dollars par mois, en hausse de 9 % depuis 2014 (plus de trois fois le taux d'inflation). La ville de Richmond, une banlieue de Vancouver, se situe au troisième rang des villes où les frais de garde pour bambins sont le plus élevés, soit 1 210 dollars par mois.

C'est au Québec que les frais de garde pour bambins sont le moins élevés. Montréal affiche les frais de garde médians pour bambins les moins élevés de tous, à 164 dollars; elle est suivie de Québec, Longueuil, Laval et Gatineau où les frais de garde pour bambins sont de 179 dollars par mois. Ce sont de loin les frais de garde les plus faibles au Canada pour ce groupe d'âge, malgré une hausse de 18 % depuis 2014. Viennent ensuite les villes de Winnipeg et de Charlottetown à 451 dollars et 608 dollars par mois, respectivement. Ces villes où les frais de garde pour bambins sont le moins élevés sont toutes situées dans des provinces où le gouvernement fixe les tarifs et finance directement et de façon substantielle les services de garde.

Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire, journée complète

Les catégories d'enfants d'âge préscolaire varient d'une province à l'autre, mais elles regroupent généralement les enfants âgés de trois ans jusqu'à l'âge de fréquenter la maternelle ou l'école (quatre à six ans). Dans certaines provinces et certains services de garde, les frais de garde sont les mêmes pour les bambins que pour les enfants d'âge préscolaire. Quels que soient les frais de garde pour les divers groupes d'âge, qu'ils soient différents ou non, les résultats ci-après les reflètent.

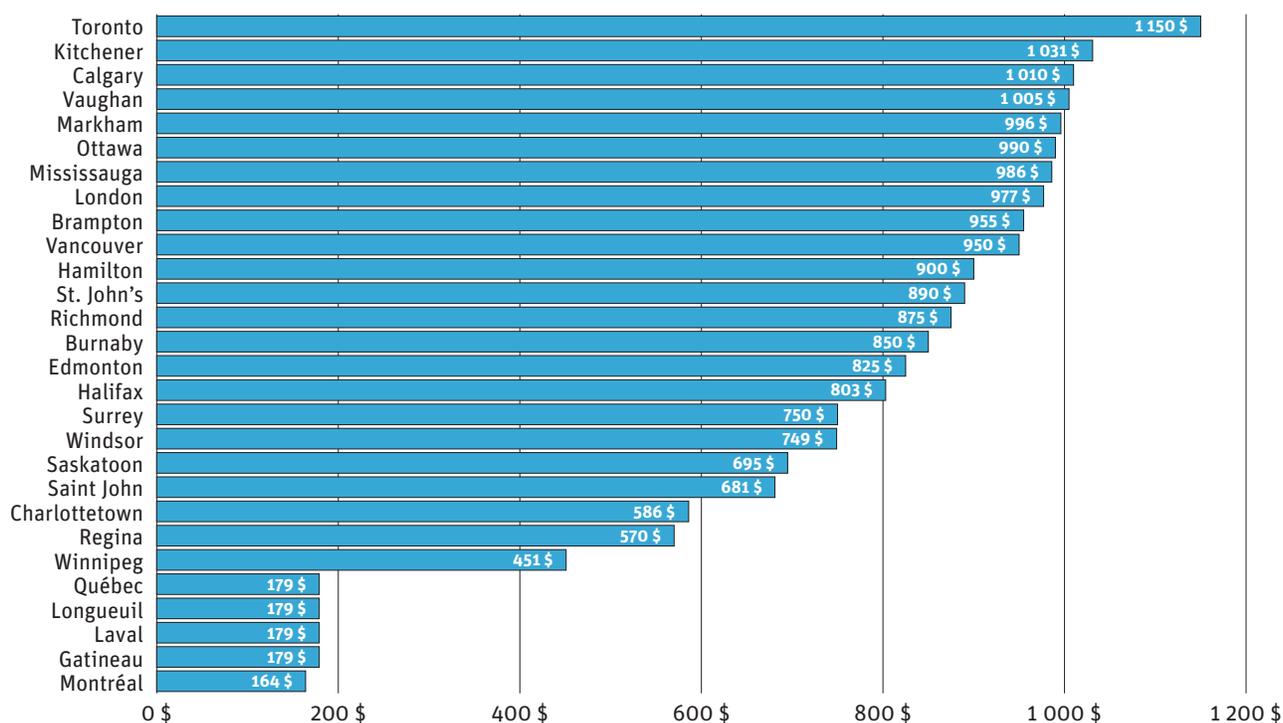
GRAPHIQUE 4 Variation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire de 2014 à 2016



Les places attribuées aux enfants d'âge préscolaire sont les plus nombreuses dans toutes les villes. Le recours à la garderie est prédominant pour ce groupe d'âge, qui occupe généralement de 60 % à 70 % des places en garderie. Dans le cas des services de garde en milieu familial, généralement moins de la moitié de leurs places est occupée par des enfants d'âge préscolaire, bien que ces chiffres varient d'une ville à l'autre, comme indiqué au *Tableau 2*.

Comme pour les bambins, les parents des villes québécoises (excluant Montréal) ont essuyé le pourcentage d'augmentation le plus élevé pour ce groupe d'âge depuis 2014, soit 18 %, en raison d'une hausse de 27 dollars par mois du tarif fixe. Vient ensuite la ville de Toronto où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté de 15 % depuis 2014, soit six fois plus rapidement que l'inflation, ce qui représente une augmentation de 152 dollars par mois en deux ans. L'augmentation en dollars à Toronto est la plus élevée de toutes les villes sondées. La ville de Burnaby a également essuyé une hausse considérable de 13 % depuis 2014, soit 95 dollars par mois.

GRAPHIQUE 5 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire (mensuels, 2016)



À noter voir l'annexe 1 pour la ventilation de tous les frais de garde.

Seule la ville de Brampton a connu une légère *diminution* des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire, soit 2 %, pour une économie de 22 dollars par mois. Il convient de mentionner que les frais de garde pour ce groupe d'âge à Winnipeg et à Charlottetown, des villes situées dans des provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement, n'ont pas augmenté depuis 2014 (les tarifs sont restés les mêmes). Les frais de garde dans la ville de Windsor n'ont pas bougé, mais il s'agit d'une coïncidence puisque le gouvernement de l'Ontario ne fixe pas les tarifs pour la province.

La moyenne d'augmentation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à l'échelle du Canada depuis 2014 a été de 8 % (soit 45 dollars par mois), tandis que le taux d'inflation au cours de la même période a été de seulement 2,5 %. En d'autres termes, depuis 2014, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté trois fois plus rapidement que l'inflation.

Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Toronto sont le plus élevés de toutes les villes sondées, à 1 150 dollars par mois (médiane pour les places en garderie); les frais de garde familiale quant à eux sont moins

élevés, à 911 dollars par mois. Ainsi, Toronto remporte la palme non enviée d'afficher les frais de garde les plus élevés d'entre toutes les villes, toutes catégories d'âge confondues. Non seulement Toronto est-elle la ville où les services de garde pour les enfants d'âge préscolaire coûtent le plus cher, mais les frais de garde pour ce groupe d'âge sont parmi ceux qui grimpent le plus rapidement au pays.

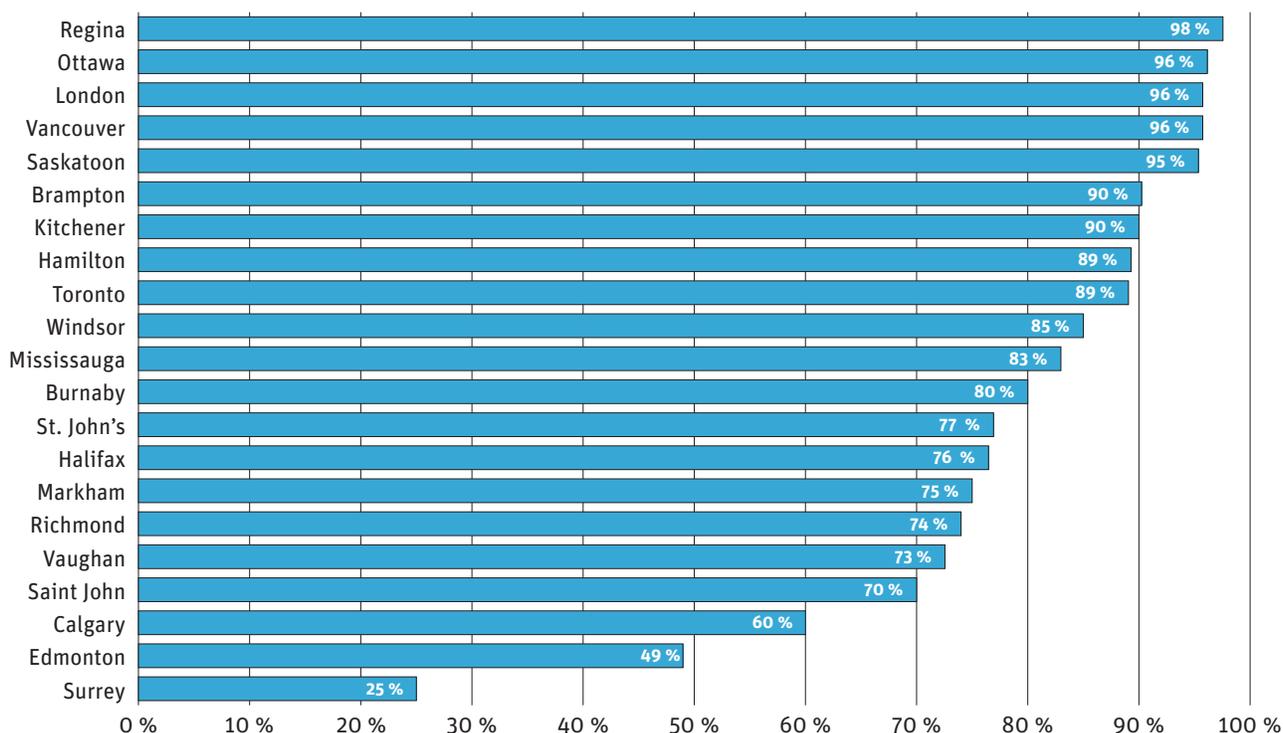
Les sept villes suivantes (Kitchener, Calgary, Vaughan, Markham, Ottawa, Mississauga et London) forment un peloton serré (à 30 dollars près) autour de 1 000 dollars par mois pour la garde d'enfants d'âge préscolaire. À l'autre extrême, on retrouve Montréal à 164 dollars par mois et les autres villes du Québec à 179 dollars par mois. Une fois de plus, les frais de garde sont un peu moins élevés à Montréal, car on y trouve moins de familles à revenu élevé qui paient plus cher en vertu de l'échelle de revenu mobile appliquée au Québec. Winnipeg, où les tarifs sont fixés par le gouvernement provincial, vient ensuite. Les parents dans cette ville paient 451 dollars par mois pour la garde de leurs enfants d'âge préscolaire. Les frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire à Regina sont de 570 dollars par mois, un peu moins chers qu'à Charlottetown où les tarifs sont fixés par le gouvernement.

Listes d'attente en garderie

Dans le cadre du sondage de 2016, des données ont été recueillies sur les listes d'attente dans toutes les villes où les tarifs ne sont pas fixés par le gouvernement de la province (c'est-à-dire au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard). Ce qui ne veut pas dire que les villes situées dans ces trois provinces ne maintiennent pas de listes d'attente, mais simplement que des données sur le sujet n'y ont pas été recueillies dans le cadre du présent sondage. Une garderie peut maintenir sa propre liste d'attente ou faire partie d'une liste d'attente centralisée; c'est le cas dans certaines villes comme Ottawa. Aussi, certaines garderies peuvent ne pas maintenir de liste d'attente même si toutes leurs places sont occupées. Ainsi, le fait de tenir (ou non) une liste d'attente n'indique pas nécessairement que la garderie est occupée au maximum de sa capacité.

Le sondage de 2016 révèle que dans presque toutes les villes sondées, au moins 70 % des garderies maintenaient une liste d'attente d'une forme ou d'une autre. Les villes de Calgary, d'Edmonton et de Surrey sont les seules à compter un nombre relativement faible de garderies à avoir des listes d'attente.

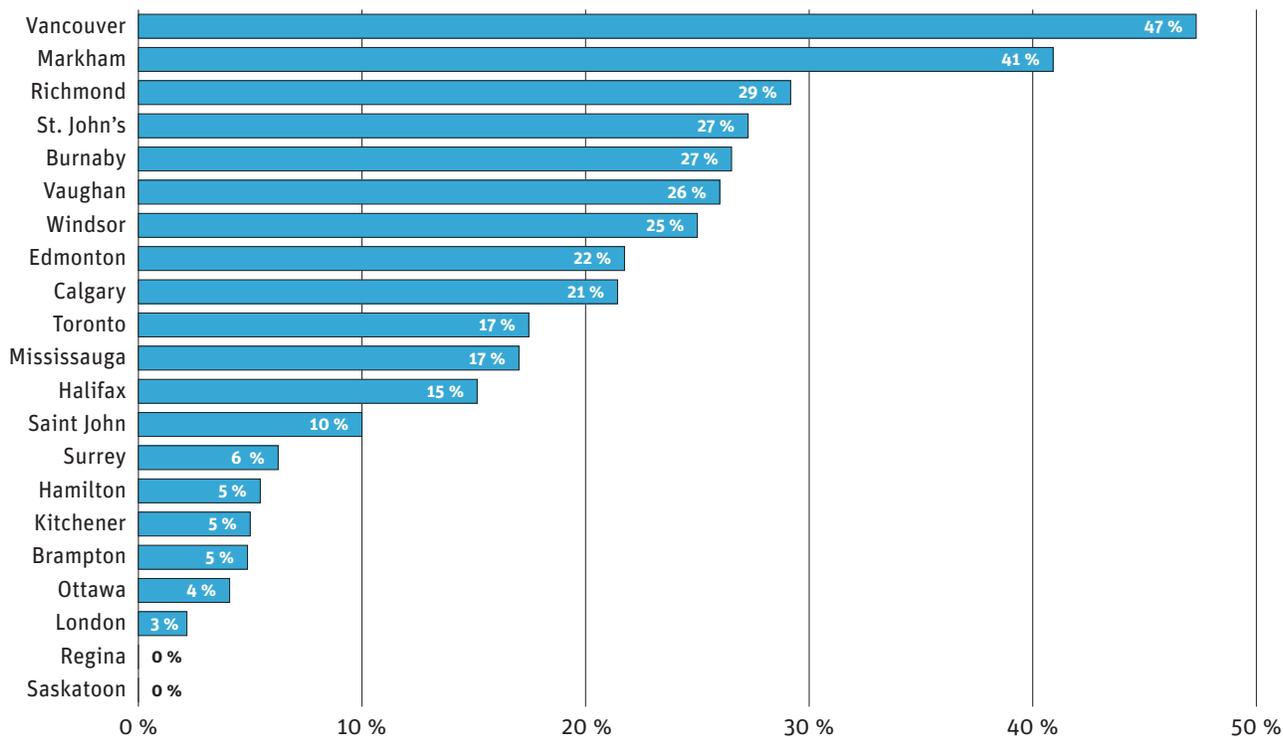
GRAPHIQUE 6 Pourcentage de garderies déclarant maintenir une liste d'attente (2016)



En plus de maintenir des listes d'attente, parfois les garderies perçoivent des frais pour y inscrire un enfant. Si les parents désirent inscrire leurs enfants sur plusieurs listes d'attente (comme on le leur suggère souvent afin d'accroître leurs chances de trouver une place libre), avant même d'obtenir une place, ils ont commencé à payer, augmentant d'autant les coûts. En outre, le fait d'être inscrit sur une liste d'attente ne donne pas l'assurance d'obtenir une place, même si des frais sont perçus.

Les frais d'inscription aux listes d'attente ont été largement discutés l'été dernier lorsque l'Ontario a en interdit la pratique, suivant une pétition présentée à l'Assemblée législative.⁸ Notre sondage a été mené en Ontario avant l'interdiction de sorte qu'il est possible de déterminer dans quelles villes cette interdiction aura le plus de répercussions. Avant l'interdiction (en vigueur depuis septembre 2016), 41 % des garderies dans Markham percevaient des frais pour s'inscrire aux listes d'attente, et 25 % des garderies dans Vaughan et Windsor faisaient de même. Toutefois, il semble que cette

GRAPHIQUE 7 Proportion de garderies déclarant percevoir des frais pour l'inscription à leur liste d'attente (2016)



pratique ait été beaucoup moins courante dans les villes de London, Ottawa, Brampton, Kitchener et Hamilton.

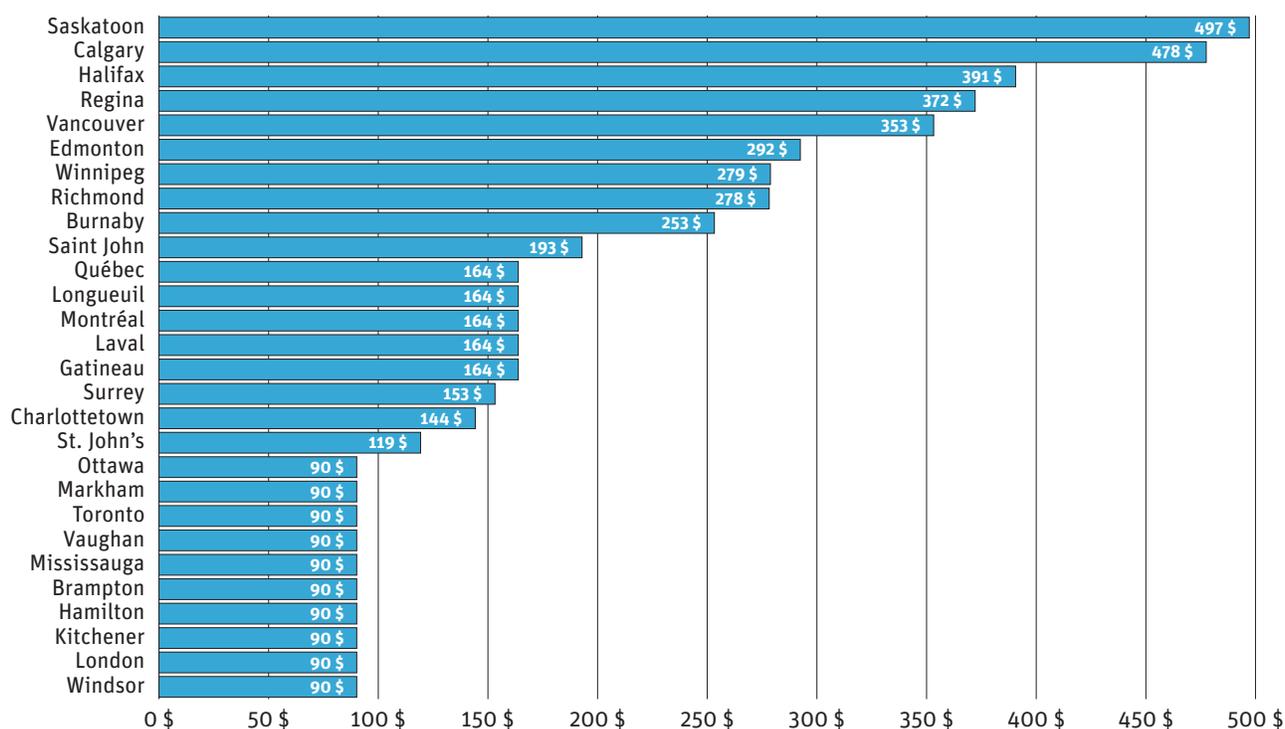
À l'extérieur de l'Ontario, la perception de frais d'inscription aux listes d'attente existe toujours. Vancouver compte le pourcentage le plus élevé de garderies (47 %) qui imposent des frais pour l'inscription aux listes d'attente. Dans les villes de Richmond et de St. John's, environ le tiers des garderies fonctionnent ainsi.

D'autre part, cette pratique n'a été signalée par aucune garderie à Regina et Saskatoon.

Subventions pour frais de garde

Compte tenu des frais de garde élevés dans la plupart des grandes villes canadiennes, les familles à faible revenu ont parfois beaucoup de mal à se payer un service de garde qui permettra aux parents d'être actifs sur le

GRAPHIQUE 8 Déboursés directs de la famille à faible revenu « de référence » (mensuels, 2016)



À noter les valeurs correspondent aux déboursés directs d'une famille de deux parents et de deux enfants dont le revenu est de 30 823 dollars par année. L'enfant plus jeune fréquente une garderie préscolaire à temps complet, tandis que le plus vieux va à l'école et n'a pas besoin de service de garde.

marché du travail ou de faire des études. À l'exception du Québec, où il n'y a pas de régime de subventions individuelles pour frais de garde, toutes les provinces et tous les territoires accordent des subventions pour frais de garde couvrant la totalité ou une partie du coût. Dans presque tous les cas (sauf en Ontario, qui établit l'admissibilité des familles aux subventions en fonction du coût du service de garde, du revenu de la famille et de la participation des parents au marché du travail ou à un programme d'études), le montant de la subvention pour frais de garde versée au service de garde est relié au revenu de la famille, au nombre de parents, au nombre d'enfants à charge, à la participation des parents au marché du travail ou à un programme d'études et à d'autres facteurs. Par conséquent, le montant « après subvention » que doit déboursier de sa poche une famille à faible revenu varie considérablement selon les caractéristiques familiales.

Les programmes de subventions sont établis par les provinces et certains sont plutôt complexes (pour en connaître tous les détails par province, cf. Annexe C du rapport de 2015⁹). Cependant, ils s'inscrivent dans

deux modèles généraux. Par exemple, en Ontario, la contribution des familles à faible et modeste revenu est déterminée en fonction d'une échelle mobile et il peut arriver que le gouvernement provincial défraie la pleine valeur marchande de la place occupée. Dans d'autres provinces, notamment en Colombie-Britannique, la subvention pour frais de garde est un montant fixe versé au service de garde par le gouvernement provincial. Et comme les frais de garde dans la plupart des provinces ne sont pas fixés par le gouvernement et tendent à augmenter chaque année, les parents doivent alors payer la différence. En général, les taux provinciaux de subvention ne sont pas augmentés régulièrement et ne suivent pas les hausses de tarifs ni le rythme de l'inflation.

Le graphique 8 présente le déboursé direct d'une famille à faible revenu « de référence » gagnant 30 823 dollars par année, ce qui est le revenu moyen des familles avec de jeunes enfants vivant sous le seuil de pauvreté (Mesure de faible revenu après impôt) au Canada. Notre famille de référence est composée de deux parents et de deux enfants. Un des enfants va à l'école et n'a pas besoin de se faire garder, tandis que l'autre est d'âge préscolaire et fréquente la garderie à temps plein.

Au Québec, il n'y a pas de subventions en tant que telles pour les familles à faible revenu. Plutôt, les tarifs sont fixés à l'échelle provinciale et sont les mêmes pour tous, ce qui s'applique également aux familles à faible revenu. Les frais augmentent quand le revenu familial dépasse 52 000 dollars par année; sinon, ils demeurent à leur plus bas niveau, soit 7,55 dollars par jour pour les familles à faible et moyen revenu. Ainsi, techniquement, les frais de garde présentés pour le Québec dans le graphique 8 ne sont pas subventionnés, vu qu'il s'agit du tarif de base dans cette province fixé par le gouvernement.

Dans le cas de notre famille de référence admissible à une subvention, c'est dans la ville de Saskatoon que ses frais de garde seraient le plus élevés. Même après le versement de la subvention, elle devrait déboursier 497 dollars de sa poche pour faire garder son enfant. Le déboursé supplémentaire étant si élevé, il est peu probable que notre famille de référence puisse même utiliser un service de garde réglementé. La situation n'est pas beaucoup plus reluisante à Calgary; en effet, notre famille paierait 478 dollars par mois pour son enfant d'âge préscolaire *après* le versement de la subvention pour frais de garde. Halifax est au troisième rang des villes où les frais de garde seraient les plus élevés pour notre famille de référence; une fois la subvention versée, une place en garderie lui coûterait 391 dollars par mois.

Les villes où les frais de garde seraient le plus abordables pour notre famille sont toutes les villes de l'Ontario. Notre famille débourserait de sa poche 90 dollars par mois après le versement de la subvention. Contrairement aux autres provinces, en Ontario, les familles à faible revenu admissibles à une subvention déboursent un montant déterminé en fonction d'une formule provinciale de calcul du revenu qui tient compte de la valeur marchande réelle de leur place. St. John's suit de près. En effet, une place en garderie pour l'enfant d'âge préscolaire de notre famille de référence coûterait dans cette ville 119 dollars par mois, une fois la subvention pour frais de garde versée. Les villes du Québec, où les tarifs sont fixés par le gouvernement et où il n'y a pas de subvention pour frais de garde, se situent au milieu de la fourchette pour la somme qu'aurait à déboursier directement notre famille de référence.

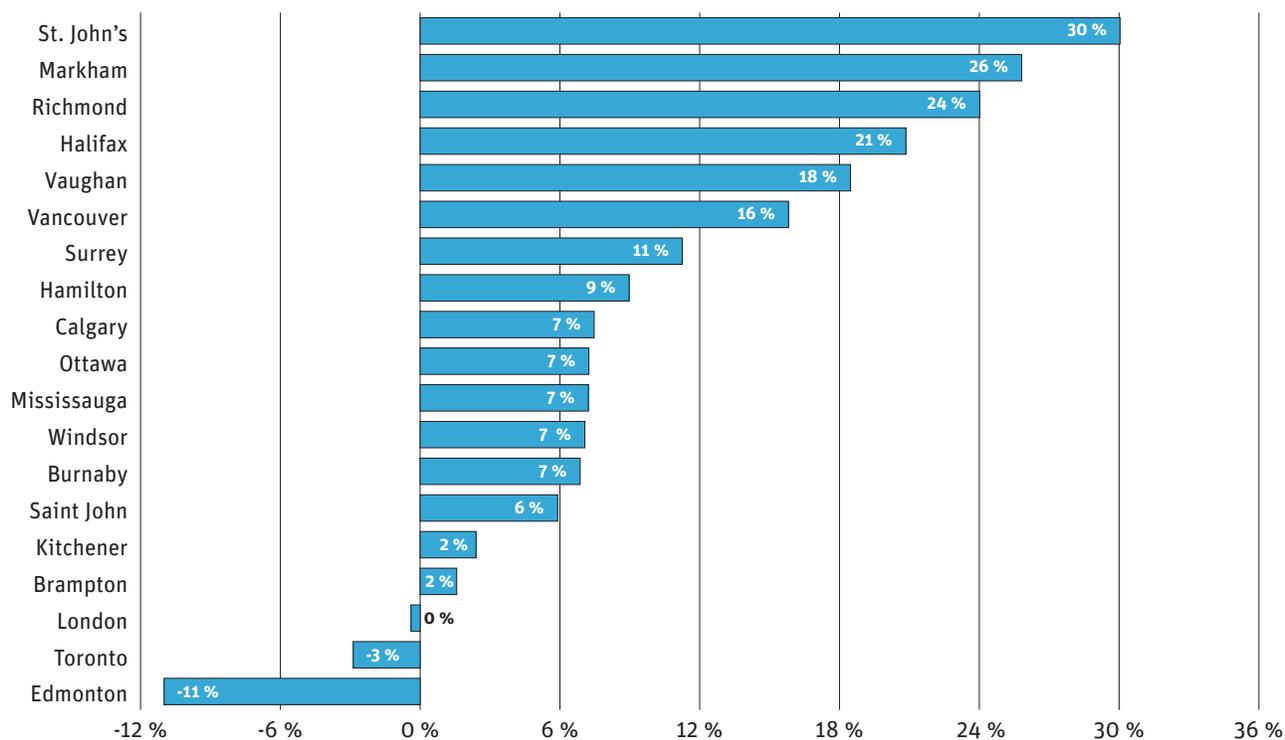
Si la composition de notre famille changeait, l'ordre dans le graphique 8 pourrait changer aussi. Par exemple, la subvention mensuelle pour frais de garde en Ontario ne varie pas en fonction du nombre d'enfants, mais plutôt en fonction du coût total du service de garde. Il convient également de mentionner qu'en Ontario il existe des listes d'attente de familles admissibles aux subventions, mais qui ne peuvent pas en obtenir, et ce, même si elles ont trouvé une place dans un service de garde réglementé (et le contraire vaut aussi).

Il suffit de dire que le graphique 8 présente un portrait simplifié de régimes de subventions extrêmement complexes qui ne sont pas analysés en profondeur dans le présent rapport.

Prime sur les frais de garde des enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie commerciale

La plupart des garderies au Canada sont soit des organisations à but non lucratif soit des entreprises commerciales, c'est-à-dire à but lucratif. Un très petit nombre seulement de garderies appartiennent au secteur public. Dans le sondage de 2016, des données ont été recueillies sur le mode de fonctionnement des garderies, à savoir si elles étaient à but lucratif (commerciales) ou sans but lucratif. Le graphique 9 indique dans quelle mesure les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire fréquentant les garderies commerciales sont plus (ou moins) élevés en moyenne que les frais demandés dans les garderies à but non lucratif. À l'instar d'autres volets du présent sondage, ces données supplémentaires n'ont pas été recueillies dans les provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement (Manitoba, Île-du-Prince-Édouard et Québec).

GRAPHIQUE 9 Prime moyenne sur les frais de garde des enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie à but lucratif (2016)



À noter voir l'annexe 1 pour la ventilation de tous les frais de garde.

À St. John's à Terre-Neuve, une place pour enfants d'âge préscolaire en garderie commerciale coûtait en moyenne 30 % de plus qu'en garderie à but non lucratif. Dans sept des dix-huit villes sondées, les frais de garde étaient au moins 10 % plus élevés dans les garderies commerciales que dans les garderies à but non lucratif. Dans les sept villes du deuxième peloton, il existait une prime « à but lucratif » de 6 % à 9 % pour les places occupées par des enfants d'âge préscolaire. Et dans les quatre dernières villes sondées, les frais de garde dans les garderies à but non lucratif et à but lucratif étaient sensiblement les mêmes; ceci inclut la ville de Toronto, où le coût d'une place pour enfant d'âge préscolaire en garderie commerciale est légèrement inférieur au coût d'une place en garderie à but non lucratif. La ville à part des autres est Edmonton, où une place en garderie à but lucratif pour enfant d'âge préscolaire coûte 11 % de moins qu'en garderie à but non lucratif.

Il faut mentionner que même si les frais de garde des garderies commerciales sont généralement plus élevés que ceux des garderies à but non lucratif dans la plupart des villes, les montants varient considérablement.

Conclusion

COMME LE RÉVÉLAIT notre sondage sur les frais de garde de 2014, les politiques ont de l'importance. En d'autres termes, les frais de garde d'enfants sont facilement prévisibles selon qu'ils sont fixés par le gouvernement à l'échelle provinciale ou qu'ils sont tributaires des règles du marché. Les trois provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement (Île-du-Prince-Édouard, Québec et Manitoba) financent également directement les services de garde (financement de base), quoique la proportion des frais de fonctionnement financés à même les fonds publics varie d'une province à l'autre. Presque invariablement, là où les tarifs sont fixés par le gouvernement, pour toutes les catégories d'âge, les frais de garde sont moins élevés. Par contre, lorsque les tarifs fixés par le gouvernement augmentent, cela peut entraîner des hausses importantes dans toutes les villes d'une province. La fixation des tarifs à l'échelle provinciale rend effectivement les frais de garde et leurs résultantes plus prévisibles et délibérés, mais cette politique a entraîné au Québec la hausse de frais de garde proportionnellement la plus élevée depuis 2014 au pays, soit 18 %. Par contre, les hausses de tarif dans les villes où s'appliquent les règles du marché sont généralement plusieurs fois supérieures au taux d'inflation, de sorte que les parents doivent toujours payer plus cher.

Les listes d'attente sont un phénomène répandu dans la plupart des villes et les frais d'inscription à ces listes demeurent courants, notamment en Colombie-Britannique. Leur interdiction en Ontario permettra aux parents d'économiser, surtout dans la grande agglomération de Toronto.

Enfin, l'analyse des subventions pour frais de garde et de leur lien à l'abordabilité des services de garde dans les grandes villes canadiennes démontre que les parents auxquels cette aide est destinée (familles à faible et parfois à modeste revenu) doivent tout de même payer des frais de garde élevés à même leur poche après avoir eu droit à une subvention. Ces parents doivent déboursier en moyenne autant que 300 à 500 dollars par mois pour un enfant, une somme considérable pour une famille à faible revenu. Il convient également de noter qu'en fin de compte, les frais de garde déboursés directement par les familles ontariennes qui reçoivent une subvention sont moins élevés que les frais de garde payés par des familles comparables au Québec, où les tarifs sont fixés par le gouvernement.

Annexe 1: Données détaillées

TABLEAU 1 Frais de garde médians par garderie et service de garde en milieu familial

Ville	Province	Frais mensuels, tous (médiane)			Frais mensuels, garderie (médiane)			Frais mensuels, milieu familial (médiane)		
		Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	Colombie-Britannique	1 321 \$	1 325 \$	950 \$	1 325 \$	1 325 \$	950 \$	1 100 \$	1 080 \$	1 000 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 200 \$	1 210 \$	875 \$	1 235 \$	1 294 \$	875 \$	900 \$	859 \$	800 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 200 \$	1 200 \$	850 \$	1 250 \$	1 240 \$	855 \$	950 \$	925 \$	850 \$
Surrey	Colombie-Britannique	995 \$	950 \$	750 \$	1 200 \$	1 200 \$	737 \$	814 \$	800 \$	760 \$
Calgary	Alberta	1 102 \$	1 050 \$	1 010 \$	1 260 \$	1 150 \$	1 040 \$	850 \$	850 \$	850 \$
Edmonton	Alberta	835 \$	835 \$	825 \$	985 \$	865 \$	825 \$	790 \$	790 \$	790 \$
Saskatoon	Saskatchewan	850 \$	750 \$	695 \$	855 \$	745 \$	695 \$	800 \$	750 \$	675 \$
Regina	Saskatchewan	785 \$	620 \$	570 \$	800 \$	615 \$	565 \$	700 \$	650 \$	595 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$	451 \$	451 \$	651 \$	451 \$	451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Windsor	Ontario	977 \$	846 \$	749 \$	977 \$	846 \$	749 \$	868 \$	868 \$	738 \$
London	Ontario	1 128 \$	1 075 \$	977 \$	1 150 \$	1 085 \$	987 \$	933 \$	933 \$	868 \$
Kitchener	Ontario	1 320 \$	1 140 \$	1 031 \$	1 365 \$	1 215 \$	1 031 \$	1 085 \$	1 085 \$	651 \$
Hamilton	Ontario	1 150 \$	1 020 \$	900 \$	1 302 \$	1 063 \$	900 \$	856 \$	856 \$	856 \$
Brampton	Ontario	994 \$	1 085 \$	955 \$	1 389 \$	1 100 \$	986 \$	994 \$	994 \$	792 \$
Mississauga	Ontario	1 330 \$	1 111 \$	986 \$	1 384 \$	1 164 \$	995 \$	911 \$	911 \$	651 \$
Vaughan	Ontario	1 363 \$	1 130 \$	1 005 \$	1 367 \$	1 135 \$	1 005 \$	1 042 \$	1 042 \$	911 \$
Toronto	Ontario	1 649 \$	1 375 \$	1 150 \$	1 736 \$	1 400 \$	1 150 \$	1 107 \$	1 107 \$	911 \$
Markham	Ontario	1 454 \$	1 137 \$	996 \$	1 454 \$	1 137 \$	996 \$	738 \$	738 \$	738 \$
Ottawa	Ontario	990 \$	1 074 \$	990 \$	1 600 \$	1 250 \$	1 049 \$	977 \$	977 \$	977 \$
Gatineau	Québec	179 \$	179 \$	179 \$						
Laval	Québec	179 \$	179 \$	179 \$						
Montréal	Québec	164 \$	164 \$	164 \$						
Longueuil	Québec	179 \$	179 \$	179 \$						
Québec	Québec	179 \$	179 \$	179 \$						
Saint John	Nouveau-Brunswick	864 \$	738 \$	681 \$	864 \$	738 \$	690 \$	846 \$	687 \$	651 \$
Halifax	Nouvelle-Écosse	902 \$	820 \$	803 \$	902 \$	820 \$	803 \$	902 \$	820 \$	803 \$
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$						
St John's	Terre-Neuve-et-Labrador	1 085 \$	868 \$	890 \$	1 400 \$	977 \$	911 \$	1 085 \$	868 \$	868 \$

À noter les frais de garde pour les villes du Québec sont calculés d'après le revenu médian des familles avec jeunes enfants dans chaque ville.

TABLEAU 2 Distribution des places par catégories d'âge et par ville

Ville	Distribution des places en garderie			Distribution des places en milieu familial		
	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	9 %	21 %	70 %	23 %	34 %	43 %
Richmond	12 %	19 %	69 %	26 %	30 %	44 %
Burnaby	13 %	19 %	68 %	23 %	38 %	39 %
Surrey	16 %	14 %	70 %	23 %	31 %	46 %
Calgary	16 %	34 %	50 %	25 %	49 %	25 %
Edmonton	16 %	32 %	51 %	29 %	45 %	26 %
Saskatoon	9 %	26 %	65 %	19 %	23 %	58 %
Regina	9 %	28 %	63 %	19 %	23 %	58 %
Winnipeg						
Windsor	11 %	27 %	62 %	33 %	33 %	33 %
London	12 %	28 %	61 %	28 %	48 %	24 %
Kitchener	5 %	29 %	66 %	25 %	50 %	25 %
Hamilton	5 %	28 %	66 %	24 %	38 %	38 %
Brampton	6 %	29 %	65 %	41 %	37 %	22 %
Mississauga	8 %	29 %	63 %	25 %	50 %	25 %
Vaughan	6 %	24 %	70 %	44 %	50 %	6 %
Toronto	9 %	25 %	67 %	31 %	44 %	25 %
Markham	5 %	25 %	70 %	27 %	45 %	27 %
Ottawa	7 %	27 %	66 %	27 %	48 %	25 %
Saint John	15 %	40 %	45 %	25 %	44 %	31 %
Halifax	9 %	34 %	57 %	33 %	33 %	33 %
St John's	3 %	25 %	72 %	30 %	40 %	30 %

TABLEAU 3 méthodologie du sondage et pourcentage de couverture par ville

Ville	Province	% de places réglementées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique	73 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Richmond	Colombie-Britannique	58 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Burnaby	Colombie-Britannique	68 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Surrey	Colombie-Britannique	18 %	Un échantillon aléatoire de garderies et de services de garde en milieu familial a été appelé
Calgary	Alberta	69 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Edmonton	Alberta	78 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Saskatoon	Saskatchewan	100 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Regina	Saskatchewan	100 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Winnipeg	Manitoba		Tarifs fixés par le gouvernement (< 2 ans : 28 \$/jour, 2 à 5 ans : 18,80 \$/jour)
Windsor	Ontario	63 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
London	Ontario	76 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Kitchener	Ontario	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Hamilton	Ontario	70 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Brampton	Ontario	69 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Mississauga	Ontario	61 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Vaughan	Ontario	50 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Toronto	Ontario	13 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Markham	Ontario	51 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Ottawa	Ontario	69 %	Un échantillon aléatoire de garderies a été appelé et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Gatineau	Québec		Tarifs fixés par le gouvernement (7,55 \$/jour) + ajustement en fonction du revenu
Laval	Québec		Tarifs fixés par le gouvernement (7,55 \$/jour) + ajustement en fonction du revenu
Montréal	Québec		Tarifs fixés par le gouvernement (7,55 \$/jour) + ajustement en fonction du revenu
Longueuil	Québec		Tarifs fixés par le gouvernement (7,55 \$/jour) + ajustement en fonction du revenu
Québec	Québec		Tarifs fixés par le gouvernement (7,55 \$/jour) + ajustement en fonction du revenu
Saint John	Nouveau-Brunswick	100 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Halifax	Nouvelle-Écosse	55 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard		Tarifs fixés par le gouvernement (< 2 ans : 34 \$/jour, 2 ans : 28 \$/jour, 3 et 4 ans : 27 \$/jour)
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	100 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées

Annexe 2: Méthodologie

DANS LA PLUPART des villes, la capacité d'accueil utilisée est celle indiquée au permis pour les trois catégories d'âge plutôt que la capacité opérationnelle. Dans certains cas, le nombre de places dans la garderie varie en fonction de la distribution de l'âge des enfants. Dans ces cas, la capacité opérationnelle a été utilisée. Pour la garde en milieu familial, il n'y a pas de capacité d'accueil fixe réglementée en tant que telle; la capacité d'accueil varie en fonction de l'âge des enfants reçus. Cela étant, les données sur les places en garde familiale sont fondées sur la capacité opérationnelle.

Les données recueillies sur les frais de garde reflètent uniquement les tarifs de fréquentation à temps plein sur une journée complète. Lorsqu'une garderie fonctionnait sur une période plus courte, par exemple seulement après l'école, elle était exclue du sondage. Lorsqu'on ne pouvait pas obtenir les tarifs par téléphone, mais qu'ils étaient affichés sur un site web, les données du site web ont été utilisées. Les frais supplémentaires et facultatifs, par exemple, pour les collations ou les repas, ne sont pas inclus.

Le sondage téléphonique n'a pas été effectué dans les trois provinces où les frais de garde sont fixés par le gouvernement provincial (Québec, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard), car les médianes sont celles des tarifs fixés.

Le sondage téléphonique a été réalisé du 1^{er} juin au 12 août 2016. Les années précédentes, nos études s'appuyaient sur des données administratives recueillies par les villes ou par les gouvernements provinciaux, notamment

en Ontario et en Alberta. Cette année, aucune donnée administrative n'a été utilisée. Toutes les données proviennent du sondage téléphonique. Les variations entre les sondages des années précédentes et celui de cette année peuvent être attribuables à des distorsions dans les données administratives. Les années précédentes, certaines données administratives n'étaient pas recueillies pendant la période au cours de laquelle était réalisé le sondage téléphonique principal.

Toutes les garderies ont été appelées dans la plupart des villes. Dépendamment de la ville, soit les agences coordonnatrices des services de garde en milieu familial soit les services de garde en milieu familial individuels ont été appelés. Dans les grandes villes, afin d'accélérer la collecte de données, nous avons procédé par échantillon de garderies ou de services de garde en milieu familial ou par échantillon des deux. Pour les échantillons aléatoires, la validité des médianes résultantes s'établit à $\pm 10\%$, neuf fois sur dix (cf. *Tableau 3*).

Même dans les villes où toutes les garderies ont été appelées, les données n'étaient pas toujours disponibles en raison d'appels sans réponse ou non retournés, de refus de répondre ou de numéros de téléphone inexacts. Le pourcentage de la couverture d'ensemble de ce sondage est indiqué au *Tableau 3*.

Les frais de garde d'enfants ont été rapportés pour plusieurs périodes. Tous les frais de garde ont été convertis en coût par jour aux fins de comparaison, quoiqu'ils soient présentés sur une base mensuelle dans le présent rapport. Les montants mensuels ont été divisés par 21,7 pour tenir compte de la longueur variable des mois et des journées de vacance. Les montants hebdomadaires ont été divisés par cinq. Les montants annuels ont été divisés par 250.

Dans les villes du Québec, une échelle mobile est utilisée pour déterminer les frais de garde lorsque le revenu des familles est supérieur à 75 820 dollars (en 2016). Lorsque le revenu de la famille se situe entre 51 670 dollars et 76 980 dollars, les frais de garde, toutes catégories d'âge confondues, sont de 8,25 dollars par jour. Lorsque le revenu de la famille est inférieur à 52 670 dollars, les frais de garde sont de 7,55 dollars par jour. Cela étant, les frais de garde à payer varient selon le revenu de la famille. Pour représenter une ville, le revenu médian avant impôt des familles avec enfants âgés de moins de six ans dans cette ville est utilisé. Et ce revenu médian est utilisé pour déterminer les frais de garde dans chacune de ces villes. C'est pourquoi les frais de garde sont différents à Montréal, où le revenu médian des familles est inférieur par rapport aux autres villes sondées au Québec. Dans toutes les autres villes du Québec, les frais de garde sont de 8,25 dollars par jour étant donné que le revenu médian familial dans ces villes est plus élevé.

Notes

1 Plateforme électorale de 2016 du Parti libéral du Canada (<https://www.liberal.ca/realchange/child-care/>). Consulté le 1^{er} décembre 2016.

2 Cleveland, Krashinsky, Colley et Avery-Nunez, « City of Toronto Licensed Child Care Demand and Affordability Study », Ville de Toronto, octobre 2016 (<https://www1.toronto.ca/City%20Of%20Toronto/Children's%20Services/Files/pdf/T/Toronto%20Demand%20&%20Affordability%20Study%202016.pdf>). Consulté 1^{er} décembre 2016.

3 Manitoba Child Care Association, « Poll Shows Huge Public Support for Child Care in Manitoba », 25 octobre 2016 (<http://mcca.house.org/probe-research-poll-shows-huge-public-support-child-care-manitoba/>). Consulté 1^{er} décembre 2016.

4 David Macdonald et Martha Friendly, « The Parent Trap: child care fees in Canada's big cities », Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2014.

5 David Macdonald et Thea Klinger, « Ils grandissent si vite: Frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2015 », Centre canadien de politiques alternatives, décembre 2015.

6 Idem, pp.10–12.

7 Cansim 326-0020, IPC d'ensemble, juillet 2014 (125,7) et juillet 2016 (128,9), au milieu de la période d'administration du sondage sur les frais de garde d'enfants.

8 Rob Ferguson, « Ontario bans 'unfair' wait-list fees for daycare spots », *The Toronto Star*, 2 août 2016, (<https://www.thestar.com/news/queenspark/2016/08/02/ontario-bans-unfair-wait-list-fees-for-daycare-spots.html>). Consulté le 28 novembre 2016.

9 David Macdonald et Thea Klinger, « Ils grandissent si vite: Frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2015 », Centre canadien de politiques alternatives, décembre 2015, annexe C.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES